

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ DE NANTES

LICENCE PROFESSIONNELLE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 septembre 2012 relatif à l'habilitation de l'Université de Nantes à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. Pierre ROSIER, né le 1er février 1983 à LIMOGES (87) en vue de son inscription à la licence professionnelle ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **LICENCE PROFESSIONNELLE** de SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, mention BÂTIMENT ET CONSTRUCTION, spécialité EXPERT EN DIAGNOSTICS TECHNIQUES DE L'IMMOBILIER ET PATHOLOGIES DU BÂTIMENT

est délivré à **M. Pierre ROSIER**

au titre de l'année universitaire 2014-2015

et confère le **grade de licence**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Nantes, le 30 novembre 2015

Le titulaire



le Président,

Olivier LABOUX



Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

William MAROIS

2015538518

N°

NANTES 11492849